

Manche

Sécurité civile. Les cadets ont leur diplôme



Vingt collégiens viennent d'obtenir leur diplôme de Cadets de la sécurité civile.

Durant toute l'année scolaire 2018-2019, vingt collégiens de 5e ont participé au dispositif Cadets et cadettes de la sécurité civile, piloté par le service départemental d'incendie et de secours en collaboration avec l'Education nationale et le conseil départemental.

Des gilets verts dans le collège

La formation s'articule autour de quatre modules qui ont pour thématiques : la citoyenneté, l'éthique et les valeurs ainsi que le secourisme. « **C'est une première au collège. Vingt élèves sur quarante ont été sélectionnés. Ils ont participé à des journées de formation et ont bénéficié de la formation PSC1. Ces élèves sont les ambassadeurs de la sécurité au sein du collège, ils doivent avoir en permanence leur gilet vert** », indique le principal du collège, Olivier Millet.

Lundi 7 octobre, lors de la remise des attestations de formation, les cadets ont signé « charte des cadets » dans laquelle ils s'engagent d'une façon simple à servir le collège.

« **209 collégiens de 5e se sont portés volontaires en 2018-2019 pour devenir cadets de la sécurité civile. Au total, depuis la mise en place du dispositif en 2016, plus de 400 cadets de la sécurité civile ont été formés et 11 sections ont été ouvertes dans huit collèges de la Manche.** », précise Jacky Bouvet, président du SDIS 50 et conseiller départemental.

Pour la session 2019-2020, vingt nouveaux élèves rejoindront les rangs des cadets de la sécurité civile.

« **Ce dispositif s'adresse aux élèves de 5e qui se portent volontaires auprès de leur collège. Les élèves doivent motiver leur candidature par écrit. La particularité est que les élèves qui ne souhaitent pas se porter volontaires doivent également rédiger une lettre** » explique Jérôme Morin, chef du centre de secours de Saint-Hilaire-du-Harcouët.



Lundi 7 octobre, au collège Jules Verne a eu lieu la remise des diplômes des cadets de la sécurité civile.